



**ÉDITORIAL**, par **Françoise Dumas**

## La fraternité à l'œuvre

**L**e 21 juin 2014, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Croix-Rouge française, le Président de la République François Hollande avait réaffirmé le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics de la Croix-Rouge française et s'était engagé à faciliter son action, notamment dans le cadre de sa mission statutaire de rétablissement des liens familiaux.

Cette mission consiste à apporter une assistance aux familles que des situations de conflits ou de violences armées, des catastrophes d'origine naturelle ou humaine et toutes autres situations humanitaires, notamment les situations de migration internationale, ont séparé.

Elle se décline en quatre activités: la recherche de personnes, la réunification des familles, la transmission de nouvelles familiales, la transmission et l'obtention de documents.

Après deux ans de travail intense en lien avec les services de la Croix-Rouge et ceux du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, j'ai eu le privilège de porter une proposition de loi répondant à cet engagement présidentiel en permettant désormais explicitement à la Croix-Rouge d'obtenir communication de certains documents ou données auprès des



administrations de l'État, des collectivités territoriales et des organismes sociaux.

Je suis également fière que cette proposition de loi ait rencontré l'unanimité lors de son examen en première lecture à l'Assemblée nationale, le 15 juin, et au Sénat, le 29 septembre dernier.

Elle devrait faciliter grandement l'action de la Croix-Rouge française en améliorant le taux de succès des demandes de rétablissement des liens familiaux

alors que, depuis deux ans, l'association constate qu'un nombre croissant de personnes a dû quitter leur pays pour des raisons humanitaires et se sont trouvées séparées violemment de leur famille. Les zones sensibles sont connues: Syrie, Ukraine, République démocratique du Congo, Guinée, etc.

Alors que les principales demandes émanaient de familles séparées par la Seconde Guerre mondiale, c'est ainsi que le service de la Croix-Rouge française en charge de ces questions a enregistré 200 demandes nouvelles de rétablissement des liens familiaux entre janvier et avril 2015 et 299 demandes nouvelles sur la même période en 2016.

Alors que le drame des réfugiés fait l'objet de graves surenchères de la part de la droite extrême et de l'extrême droite, cette loi témoigne de l'attachement de notre pays aux valeurs universelles de fraternité et de solidarité.

C'est la préservation de ces valeurs républicaines qui sera au cœur des enjeux de 2017 et qui doit mobiliser l'ensemble des forces démocratiques, humanistes et de progrès.

**Françoise Dumas,**  
députée du Gard

### Sommaire

#### ▷ En bref

- Finances des régions: les annonces du gouvernement
- Belfort: le plan de soutien à Alstom

#### ▷ Territoires

- Les Rencontres des Nouvelles ruralités à Chatel-Guyon

#### ▷ Logement

- Une nouvelle feuille de route pour le logement social

#### ▷ L'élue de la semaine

- Christine Piaulet